

Paris, le 17 septembre 2012

Il y a urgence pour les mesures d'urgence pour le secteur solaire

Alors que la ministre de l'Environnement et de l'Energie avait annoncé que les mesures d'urgence pour le secteur solaire seraient dévoilées à l'occasion de la conférence environnementale (29/08/12 sur BFM), le Premier ministre a conclu cette conférence sans que ces mesures soient présentées.

Enerplan, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire, entend avec satisfaction l'appel de Jean-Marc Ayrault à un développement des énergies renouvelables reposant sur « un cadre réglementaire stable, transparent et favorable aux investissements ». Nous relevons que la conférence environnementale apporte des réponses pertinentes pour le moyen/long terme au développement de l'énergie solaire en France, notamment par la voie du plan de rénovation énergétique des bâtiments où l'énergie solaire pourra prospérer.

Toutefois, **nous souhaitons réaffirmer l'urgence à agir pour sauvegarder l'emploi dans le secteur solaire, avec des décisions opérantes immédiatement.** Nos propositions, telles le gel de la baisse des tarifs d'achat et l'extension de l'accès au tarif d'achat de 100 à 250 kW, sont des mesures susceptibles de sauver des PME/PMI dans les régions. Nous souhaitons que la feuille de route de transition énergétique, que le gouvernement doit publier dans la semaine à venir, contienne un volet de mesures d'urgence pour soutenir le secteur solaire.

Nous serons par ailleurs particulièrement vigilant à ce que le cahier des charges de l'appel d'offres annoncé par le Premier ministre d'ici la fin 2012, « pour favoriser de grandes installations visant à promouvoir les technologies innovantes », soit adapté pour ne pas défavoriser les PME et pour soutenir les PMI.

« Le secteur photovoltaïque français est dans la tourmente depuis début 2011. Le changement pour sauver l'emploi et lui permettre de rebondir pour la transition énergétique au cap réaffirmé, est attendu depuis plus de 130 jours. Il y a urgence pour les mesures d'urgence pour le secteur solaire », déclare Thierry Mueth, président d'Enerplan.

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Aurélie La Barbera

Tel : 04 42 32 43 25

aurelie.labarbera@enerplan.asso.fr